

**ORGANISATION DE LA FORMATION
ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES
MASTER**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Ces MCC spécifiques viennent compléter les MCC générales validées par le Conseil académique du 14/04/2022.

1. PRESENTATION DE LA FORMATION DE MASTER

DOMAINE : Sciences Humaines et Sociales

MENTION : Géographie

Années et/ou Parcours-type (le cas-échéant) : M1-M2 Espaces, Sociétés, Territoires

Code(s) étape Apogée : 2GEO1 – 2GEO2

2. MODALITES DU CONTROLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées, sanctions...) :

3 absences justifiées autorisées par cours
Convocation des étudiants absentéistes par les responsables du master

3. COMPENSATIONS :

Entre :

- UE d'un même bloc de compétences
- UE d'un même semestre
- UE d'une même année
- Autres compensations

Note plancher de 10/20 pour les UE de stage ou mémoire du second semestre en M1 et M2 (UE 5 et 10)

4.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LA FORMATION :

- Régimes d'études proposés :

Formation initiale (FI) FI par apprentissage (FA) Formation continue (FC)

- Organisation des études :

Alternance Stage

Les étudiants peuvent réaliser au second semestre un stage ou un mémoire de recherche

Des aménagements d'études sont-ils prévus en FC et/ou en FA ?

Oui Non

Si oui lesquels ?

Possibilité de réaliser le M1 ou le M2 en 2 ans.

6. AUTRES MODALITES CONCERNANT LA FORMATION :

Évaluations, règles de calcul, capitalisation, stages, mémoire, options...

A préciser le cas échéant